



HAL
open science

Les chrétiens à l'ère du réchauffement climatique

Florence Meunier

► **To cite this version:**

Florence Meunier. Les chrétiens à l'ère du réchauffement climatique. La pensée et les hommes, 2023, pp.85-107. hal-04086723

HAL Id: hal-04086723

<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-04086723v1>

Submitted on 2 May 2023

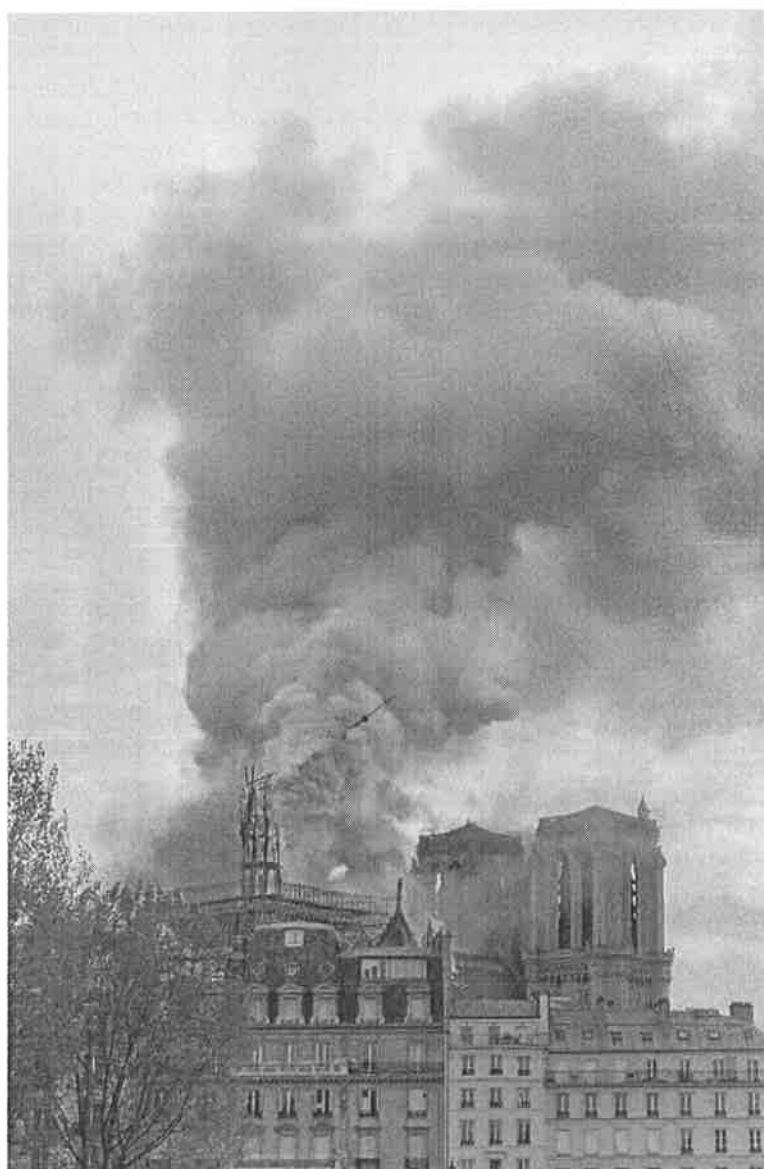
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



LA PENSÉE ET LES HOMMES

NOTRE-DAME EN FEU, ENTRE ÉMOTION ET SYMBOLE



La Pensée et les Hommes

FONDATEURS (1954)

Robert HAMAIDE, Georges VAN HOUT

COMITÉ EXÉCUTIF

Baudouin DECHARNEUX, Henry CHARPENTIER,
Patricia KLEIN, Fernand LETIST,
Philippe LIÉVIN, Michèle MIGNON, Claude WACHTELAER.

COMITÉ DE RÉDACTION DE LA REVUE

Composé de vingt-quatre membres représentant les différentes disciplines scientifiques
et issus des principales universités du pays.

RUBRIQUES

Publications – Radio
Colloques – Ateliers philosophiques

PUBLICATIONS

Carmen LOUIS – (02) 650 35 90
revues@lapenseeetleshommes.be

RADIO-TÉLÉVISION

Fabienne VERMEYLEN – (02) 640 15 20
media@lapenseeetleshommes.be

ADRESSE CENTRALE

Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles
<http://www.lapenseeetleshommes.be>

ABONNEMENT AUX PUBLICATIONS

Le montant de l'abonnement pour trois dossiers annuels et un numéro *Varia* est fixé à
81 € (Belgique), 117 € (étranger) pour la version papier, et 38 € pour la version
numérique sous forme de pdf (ou plus pour un abonnement de soutien).
<https://www.lapenseeetleshommes.be/product-category/abonnement/>

Ce volume peut être acquis séparément auprès de

La Pensée et les Hommes

L'abonnement constitue un soutien direct à notre association

Association reconnue d'éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles

La Pensée et les Hommes

67^e année, n° 128

*Notre-Dame en feu, entre
émotion et symbole*

Dossier édité par Baudouin DECHARNEUX,
Jacques Ch. LEMAIRE et Patrick HANNOT

2023

Table des matières

Marc SEMINCKX	Le patrimoine, ou le paradis perdu ?	11
Claude VANDEVYVER	Notre-Dame de Paris en feu : émotions, symptômes et silence de Dieu	21
Christian FIERENS	Résonance essentielle de la destruction	31
Patrick HANNOT	Résonances mythiques de l'attachement à la mère	37
Éric de BEUKELAER	La pierre et le sacré	45
Baudouin DECHARNEUX	Intelligence de la tête et intelligence des mains : l'enjeu philosophique des cathédrales	53
	Textes complémentaires	
Jean-Noël KAPFERER	Pourquoi le luxe vole au secours de Notre-Dame	65
Florence MEUNIER	Le « schisme » de 1054 : mythe ou réalité ?	69
Florence MEUNIER	Les chrétiens à l'ère du réchauffement climatique	85
	Biobibliographies	109

Les chrétiens à l'ère du réchauffement climatique

Florence MEUNIER
Université Paris IV-Sorbonne et ULB

En fin du IV^e siècle, un Père de l'Église grec, un théologien du christianisme donc, le cappadocien Basile de Césarée, résume, plein d'enthousiasme, le lien du chrétien avec la création divine, le monde sensible, en commentant devant ses fidèles dans un ensemble de neuf homélies¹ le livre 1, 1-24 et 31, de la *Genèse*² consacré à l'*hexaëmeron*³. La célébration de la création par Basile est fondée sur l'idée de perfection, de parachèvement comme aboutissement logique de la perfection de l'intelligence divine, qui conçoit et exécute au mieux, toujours orientée vers l'accomplissement du beau et de l'utile tout à la fois. En suivant le déroulement de la *Genèse*, Basile commente donc dans ce sens surgissement de la lumière dans l'homélie II, 7 (*Genèse*, 1, 3-4), dans l'homélie IV, 1, création du ciel et de la terre (*Genèse*, 1, 6-10) en interaction avec les éléments air et eau. Il insiste dans l'homélie IV, 6 et 7, sur le rôle primordial de l'eau comme vecteur et salvateur de vie. Mais plus encore que les éléments, c'est le monde du vivant qui suscite son enthousiasme. Aussi, à partir de l'homélie V en commentant la *Genèse*, 1, 11-12, qui décrit le surgissement du végétal sur la terre, présente-t-il méthodiquement à la fois le mode intrinsèque de croissance et de reproduction des plantes (V, 2) ainsi que des arbres (V, 6-7), et toutes leurs vertus bénéfiques pour l'homme et pour les bêtes, strictement classifiées. Il saisit dans le détail les différentes fonctions des végétaux : thérapeutiques et alimentaires pour les plantes (V, 4 et 5), alimentaires et productives sur le plan des matériaux en ce qui concerne les arbres. Basile renvoie sans doute ainsi implicitement aux chapitres 2, 9 et 3, 2 de la *Genèse* sur la nourriture originelle de l'homme en consacrant

¹ Ed. S. GIET, *Basile de Césarée. Homélies sur l'Hexaëmeron*, Cerf, Paris, 1950, rééd. 1968.

² Ed. RAHLFS, Stuttgart, 1935, rééd. 1965.

³ « *Hexaëmeron* » : terme grec qui désigne les six jours de la création par Dieu du monde sensible, suivie de la création de l'homme (*Genèse*, 1, 26-27 et 2, 21-22). Basile de Césarée traite de la création de l'homme dans ses homélies X et XI (éd. A. Smets et M.V. Esbroeck, *Basile de Césarée. Sur l'origine de l'homme (Homélies X et XI de l'Hexaëmeron)*, Paris, Éd. du Cerf, 1970), que nous n'intégrons pas ici dans notre réflexion.

l'intégralité du chapitre 8 de l'homélie V à vanter l'infinie variété de nature, de couleurs et de saveurs des fruits. On perçoit bien son objectif tout au long de cette homélie : démontrer clairement l'existence d'un écosystème harmonieux, dont tous les éléments s'avèrent fonctionnels en même temps qu'interdépendants. De même pour la création du monde animal (*Genèse*, 1, 20-25), dans les homélies VII à IX. Basile y décrit successivement les espèces aquatiques, la gent ailée, les espèces terrestres jusqu'en leurs plus modestes représentants dans les domaines très concrets de leurs moyens de subsistance et de reproduction, idéalement programmés par Dieu. En outre, comme pour les plantes, l'individu – ici l'animal – n'est pas seulement examiné en lui-même. Basile dégage son double rapport à la collectivité, collectivité animale dans les relations filiales et sociales de qualité dont il cite en particulier en VIII, 5 les exemples de certaines espèces d'oiseaux, grues, corneilles et cigognes ; collectivité humaine aussi, destinataire final des productions les plus précieuses de la mer (VII, 6).

La célébration de la création inclut aussi le constat émerveillé de la mise en œuvre de la providence divine. Basile établit explicitement à plusieurs reprises une relation entre la perfection de la création issue d'un dessein initial longuement médité et l'intelligence prospective de son créateur qui, en même temps qu'il opère un choix d'ordonnance précise d'un écosystème, instaure les moyens de la préservation du créé. Il s'agit ici du juste calcul par Dieu du principe de précaution indispensable au maintien de la vie sur terre, la modération de la chaleur solaire (homélie VI, 10). Elle amène à un équilibre harmonieux entre force émanant de l'astre nouvellement créé (*Genèse*, 1, 14-16) et besoins vitaux des composants de l'écosystème déjà mis en place, équilibre qui aboutit à l'épanouissement du vivant.

La *sophia*, la sagesse infinie de Dieu, pour Basile, fervent chrétien, a ainsi construit une œuvre pérenne et sans défaut.

Deux siècles et demi plus tard, dans la première moitié du VII^e siècle, Georges Pisidès, écrivain profane, mais homme de foi au service de l'empereur byzantin Héraclius, s'inspire des homélies sur l'*Hexaëmeron* de Basile de Césarée pour célébrer à son tour, à l'intérieur d'un long hymne à Dieu versifié (1864 vers), la création divine⁴. Le même émerveillement face à l'œuvre parachevée de Dieu - ici le monde animal, décrit par Pisidès aux vers 899-1341 indépendamment de toute référence au texte de la *Genèse*, 1, 11-13 et 20-25 -, s'y manifeste. Mais il est exprimé en termes beaucoup plus intensifs destinés à traduire exactement le ressenti de l'auteur, en

⁴ *Hexaëmeron*, p. 310-423 de l'éd. L. Tartaglia, *Carmi di Giorgio di Pisidia*, UTET, Turin, 1998.

extase devant tant de perfection⁵ jusque dans l'extrêmement petit. Non tributaire du texte de la *Genèse* très bref à propos de la création des espèces vivantes du monde animal, Pésidès constitue une sorte de catalogue (v.1087-1198) dans lequel il décrit dans le détail, les ayant observés de très près, les caractéristiques physiologiques et le mode de vie successivement de certaines espèces d'oiseaux, puis de petits mammifères, des échinodermes et des insectes. Autant de variétés d'objets admirables, preuve de l'ingéniosité infinie du créateur. Le moustique par exemple (v. 1169-1178), à lui seul véritable microcosme, en témoigne par la précision et la fonctionnalité de son anatomie, analogue en version miniaturisée à celle des bêtes les plus imposantes. Doté d'un appendice spécifique, une petite trompe grâce à laquelle il émet un vrombissement d'un volume sonore sans rapport avec sa petite taille, il est ainsi pourvu, comme les représentants de chaque espèce animale, de moyens de subsistance qui lui sont propres. Dans ce domaine pour l'ensemble de la gent animale la prédation naturelle joue un rôle important, à la fois mode d'alimentation et vecteur de régulation du vivant. Tout au long de l'observation et de la description du mécanisme précis minutieusement mis ainsi en place par Dieu pour le modelage et la conservation des espèces, l'« extase » de Georges Pésidès s'accompagne d'un profond respect inspiré par la création en tant qu'œuvre parfaitement finie : chaque élément, même le plus infime, fonctionne en symbiose avec l'ensemble, dans un équilibre des rapports entre espèces subtil et savamment pesé fondant un écosystème harmonieux. Sa célébration est ici, chez Pésidès, centrée sur le monde animal, qui s'intègre en fait dans l'écosystème terrestre plus vaste présenté par Basile de Césarée, où règne la symbiose entre mondes végétal et animal. Mais Basile lui-même à un niveau supérieur replace aussi le vivant en termes précis dans un écosystème cosmique qui l'englobe et exerce sur lui une action permanente pour le maintenir en vie. C'est dire combien la qualité de l'atmosphère terrestre est indispensable à la survie terrestre.

Plus d'un millénaire et demi après Basile de Césarée dans le sillage duquel s'est situé Georges Pésidès, au début du XXI^e siècle, le regard du chrétien sur son environnement naturel peut-il avoir changé ?

Quel spectacle lui offre la nature à présent ? Le constat est alarmant : pollution des éléments air, eau et terre à une densité extrême, menaces graves pour la biodiversité et par conséquent l'équilibre de notre écosystème.

⁵ Le terme grec *ekstasis* est employé par Pésidès lui-même au v. 410 de l'*Hexaëmeron* pour résumer ce ressenti.

Comment a-t-on pu en arriver à ce point de destruction d'un environnement qui a permis la conservation de notre espèce pendant tant de millénaires ? Est-ce là le résultat d'une *ubris*⁶ incontrôlée de l'homme qui a cru maîtriser et dominer la nature, voire se passer d'elle pour vivre ?

À cet égard la terminologie contemporaine devenue usuelle dans le monde économique est éloquente. Deux champs sémantiques s'y trouvent privilégiés, détournés de leur orientation initiale, ceux de la religion et de l'écologie, traditionnellement étroitement reliés comme en témoignent par exemple Basile de Césarée et Georges Pisidès, pour être transférés dans le monde de l'entreprise. De nouveaux « évangélistes » sont apparus, qui célèbrent avec émerveillement les bienfaits du « nouveau monde » numérique dont ils sont les créateurs comme autant de néo-démiurges. L'« écosystème » d'entreprises du numérique qu'ils construisent progressivement se substitue à l'écosystème initial du vivant apparu dans l'« ancien monde », en voie de destruction. Le « nouveau monde » a-t-il pour vocation de sauver la planète et ses habitants ? En fait le développement de l'outil numérique créé par l'homme contribue à aggraver le réchauffement climatique, par exemple par la voracité énergétique des *datacenters* et le niveau élevé de leurs rejets en CO₂ dans l'atmosphère. L'« écosystème » actuellement mis en place ne désignant plus un équilibre subtil des différents composants du monde du vivant mais l'organisation d'un système de production à visée financière dont l'équilibre, délicat à maintenir, génère des dividendes et non plus les moyens de survie du vivant dans son ensemble, on voit que la focalisation sur la technologie a remplacé le lien avec la nature et le respect qu'elle inspirait. Les néo-démiurges du XXI^e siècle « évangélisent » le grand public pour l'amener à comprendre et/ou à accepter qu'il faut changer de monde, quitter l'« ancien monde » de l'humanisme pour entrer de plain-pied dans l'ère du numérique où régnera le post-humanisme. Peut-on oublier dans le « nouveau monde » les valeurs humaines au point de ne célébrer que le culte du profit financier – devenu pour les uns objet ultime de convoitise –, et ce qui l'amène, l'indice élevé d'une consommation censée faire le bonheur des autres dont elle constituerait le seul objectif d'existence ?

En son temps, au IV^e siècle, Basile de Césarée, théologien certes mais tout autant homme de terrain, ecclésiastique qui avait à cœur de faire découvrir à ses fidèles les merveilles de la création, les mettait en même temps en garde contre le goût du pouvoir et de la richesse – périssables –,

⁶ *Ubris* : transcription d'un terme grec souvent traduit par « démesure ». Il s'agit en fait d'une transgression qui amène l'homme à tenter d'échapper par tel ou tel moyen à sa nature d'être humain en la dépassant, en la transcendant, jusqu'à pouvoir éprouver le sentiment d'être devenu l'égal d'un dieu.

nourri sans limites faute d'avoir suffisamment observé la nature et compris les leçons d'humilité qu'elle offre à l'homme dans son mode de fonctionnement équilibré (homélie V, 2 et VI, 10). Mais à présent, confrontés à un monde où l'on s'est détourné de la nature et du modèle de réflexion sur lui-même qu'elle propose à l'homme, comment les chrétiens réagissent-ils ?

En fin mai 2015, à la date symbolique de la Pentecôte, le pape François, représentant et chef de file de l'Église catholique romaine, rend publique une encyclique consacrée à la question du réchauffement climatique, désignée par les deux termes liminaires du texte : *Laudato Si'*⁷. Imprégnée de foi et par conséquent de dogmatique chrétienne, cette encyclique ne s'en adresse pas pour autant aux seuls chrétiens, mais offre explicitement à tous les habitants de la planète, croyants ou non, de collaborer à une réflexion et à des actions devenues urgentes tant notre terre se trouve actuellement au bord de la rupture d'équilibre dans sa capacité d'absorption des multiples pollutions engendrées par l'activité humaine inconsidérée⁸. Le pape François, dans la dénonciation de cette inconséquence humaine, se situe directement, il le rappelle, dans l'axe de la pensée lucide de ses prédécesseurs, exprimée dès 1970⁹ avec force par Paul VI¹⁰, puis par Jean-Paul II et Benoît XVI¹¹. Dans cet historique rapide qui a pour point de départ le passage dans les sociétés « riches » à une phase de capitalisme financier, le pape, faisant la synthèse des prises de position de ses trois prédécesseurs, met en évidence leur identification et leur dénonciation de la dérive croissante de ces sociétés rendues à la fois de plus en plus déshumanisées et, si l'on ose dire, dé-naturées. Comme ces papes, et en communion, par exemple, avec le représentant depuis 1991 de la communauté orthodoxe, le patriarche œcuménique Bartholomée I^{er}¹², le pape François relie étroitement le respect de notre terre au respect de l'humain et appelle à fonder un nouveau modèle de société, solidaire,

⁷ *AAS (Acta Apostolicae Sedis)*, 107, 9, 2015, p. 847-945. Les *AAS* sont accessibles en ligne. Au § 10 de cette encyclique, le pape François précise qu'il s'est explicitement situé, dès son élection, sous le patronage de Saint François d'Assise en choisissant de prendre son nom, car il est « l'exemple par excellence de la protection de ce qui est faible et d'une écologie intégrale ».

⁸ *Laudato Si'*, § 3.

⁹ Dans sa Constitution pastorale *L'Église dans le monde de ce temps*, le concile Vatican II, achevé en 1965 après l'élection de Paul VI (1963), ouvre l'Église, fait nouveau, au traitement des multiples questions soulevées par la modernité (*AAS*, 58, 1966, p. 1025-1115).

¹⁰ Dans un discours prononcé pour le 25^e anniversaire de la F.A.O. (« *Food and Agriculture Organization* », émanation de l'ONU), *AAS*, 62, 1970, p. 832-833, et dans une lettre apostolique, *AAS*, 63, 1971, p. 416-417.

¹¹ *Laudato Si'*, § 3-6.

¹² *Laudato Si'*, § 7-9.

moins tournée vers le profit et la consommation, construite sur des valeurs morales et susceptible de sauver de la destruction l'homme en même temps que sa planète.

Au moment où Paul VI (1963-1978) lance en 1970 un appel pressant à l'éveil des consciences écologiques, des acteurs éminents de la société civile s'engagent ou se sont engagés, en Europe en particulier et pour certains depuis quelque temps déjà, dans le même processus de dénonciation et de lutte que le pape, en revendiquant leur appartenance au christianisme comme moteur de ce combat. Souvent personnalités du monde scientifique, ils se rattachent professionnellement d'une manière ou d'une autre au domaine du vivant et/ou spécifiquement de l'humain, et leur visibilité dans la société leur assure les moyens médiatiques d'être entendus et donc efficaces dans leur mise en œuvre d'actions d'envergure. On peut citer parmi eux deux personnalités représentatives. Le botaniste français catholique Jean-Marie Pelt, défenseur de la biodiversité, adepte de la « décroissance », est fondateur en 1971 à Metz de l'Institut européen d'écologie, qui inclut dans ses orientations de travail un objectif pédagogique fondamental : une sensibilisation et une formation des jeunes générations à la préservation de l'environnement. Le penseur suisse, protestant, Denis de Rougemont, après avoir activement participé à l'émergence et à l'essor du mouvement écologiste du début des années 1970, consécutivement en fin 1976, puis en 1977, est membre fondateur de l'association ECOROPA et publie un ouvrage qui fait date. ECOROPA regroupe des intellectuels européens – dont Jean-Marie Pelt – représentant plusieurs disciplines rattachées aux sciences et sciences humaines, désireux de réfléchir ensemble à un nouveau modèle de société s'épanouissant dans la construction d'une Europe unie, à la fois respectueuse au lieu de destructrice de l'environnement et non soumise à des objectifs de croissance asservissant l'individu. Le contenu de l'ouvrage publié en 1977, *L'Avenir est notre affaire*, recoupe la problématique écologique traitée au sein de l'association ECOROPA, notamment sur la question du nucléaire (civil en l'occurrence) dont Denis de Rougemont dénonce vigoureusement – de manière prophétique – les dangers potentiels environnementaux et humains, et au sujet desquels il soulève déjà la question du devenir de ses déchets¹³.

Presque un demi-siècle après l'avertissement lancé par Paul VI, qui n'hésite pas à parler de « catastrophe écologique » à venir si rien n'est fait pour limiter le rythme croissant d'emprise de la technologie sur

¹³ *L'Avenir est notre affaire*, Paris, Plon, 1977, p. 61-82.

l'environnement qu'elle dénature et pollue¹⁴, le pape François dresse un constat détaillé de l'état de notre planète¹⁵, qui corrobore les craintes de Paul VI : les signes d'une catastrophe écologique en cours se multiplient. Le pape François énumère les facteurs de pollution de l'air, de l'eau et de la terre, en insistant sur le rôle joué ici par la production au volume gigantesque de déchets toxiques de toutes natures issus tant du mode de vie des individus au quotidien que du fonctionnement dans les collectivités que constituent les États des secteurs industriels et de service. La pollution environnementale ne porte pas seulement atteinte à l'intégrité de l'écosystème, mais aussi du métabolisme humain et entraîne un nombre de victimes proportionnel à sa croissance exponentielle. Les conséquences du réchauffement climatique en partie ou en totalité résultant d'un système de production et de consommation débridées se situent à un niveau de dangerosité inquiétant pour l'avenir de l'homme et de toutes les espèces vivantes, végétales et animales : élévation progressive du niveau et de la température des mers et des océans, phénomènes climatiques d'une fréquence et d'une régulière intensité jusque-là méconnues, fonte des glaces qui va entraîner la propagation dans l'atmosphère des gaz toxiques qu'elles emprisonnaient, réduction significative des ressources en eau potable en même temps qu'assèchement des terres agricoles. Ces ravages aggravent considérablement la fracture sociale et économique déjà existante entre pays « riches » et en développement, car les populations les plus défavorisées, au mode de vie beaucoup plus proche de la nature que celles des pays post-industrialisés, se trouvent localement directement frappées par les effets du changement climatique et risquent de perdre leurs (pauvres) moyens de subsistance.

La conclusion du bilan établi par le pape François est identique à celle de l'appel de Paul VI : le changement de modèle de société est devenu indispensable à la survie de l'humanité. Cette conclusion relevait de la prospective pour Paul VI. Elle relève en 2015 de l'urgence quasi médicale. Et pourtant ... L'appel de Paul VI, à peine une décennie plus tard, avait été relayé par Jean-Paul II (1978-2005) dans sa lettre encyclique *Redemptor hominis* de mars 1979. Il y posait en particulier les questions d'actualité les plus aiguës et les plus lancinantes à propos de l'évolution sociétale et

¹⁴ *AAS*, 62, 1970, p. 832-833 : « Mais la mise en œuvre de ces possibilités techniques à un rythme accéléré ne va pas sans retentir dangereusement sur l'équilibre de notre milieu naturel, et la détérioration progressive de ... l'environnement risque ... de conduire à une véritable catastrophe écologique ... il faut tous être attentifs aux conséquences à grande échelle qu'entraîne toute intervention de l'homme dans l'équilibre de la nature ... souligner l'urgence et la nécessité d'un changement presque radical dans le comportement de l'humanité, si elle veut assurer sa survie ».

¹⁵ *Laudato Si'*, § 17-51.

économique de l'humanité, sur fond d'exploitation outrancière de la nature et de rupture du lien toujours entretenu jusque là avec elle par l'homme. Pourquoi cette course à la production, dont les fruits peuvent s'avérer terriblement dangereux, si ce n'est par goût du profit et de la jouissance immédiate, qui exclut une vision à long terme de leurs conséquences sur l'environnement et les hommes ? Quelles sont l'utilité et la finalité du progrès technologique ? Sert-il au progrès moral de l'humanité ou au bien-être matériel de quelques-uns qui, de surcroît, grâce à lui assoient leur domination sur leurs semblables ? Jean-Paul II appelle à une prise de conscience collective afin de répondre objectivement à ces questions. Les chrétiens sont certes d'abord intrinsèquement concernés, mais aussi en fait toute l'humanité et spécifiquement en son sein concepteurs et acteurs de l'évolution technologique à qui il incombe de se comporter également en humanistes¹⁶. Benoît XVI (2005-2013), au cours d'une rencontre-dialogue en août 2008 avec le clergé du diocèse de Bolzano-Bressanone en Italie (Nord-Est), insiste sur le rôle primordial des chrétiens dans la lutte contre les causes du réchauffement climatique. Responsables en effet devant Dieu de la préservation de la création, ils sont ainsi à même de contrôler, raisonner leur approche de la nature, pour eux respectable, au lieu de la traiter uniquement comme une source de jouissance pour l'homme, objet de consommation perpétuelle livré à ce qu'il croit être sa toute-puissance sur elle alors qu'il en épuise les ressources¹⁷. Benoît XVI propose donc aux chrétiens d'adopter ostensiblement une démarche environnementale protectrice et par là-même de se constituer dans leur société en modèles d'une vie équilibrée, et pourtant non fondée sur l'hyperconsommation, mais sur la construction de liens forts et solidaires avec leurs semblables¹⁸. On peut dire que par cet appel Benoît XVI engage la communauté chrétienne sur la voie d'une nouvelle forme d'apostolat.

Dans son encyclique *Laudato Si'*, le pape François, après avoir dressé un constat documenté et alarmant de l'état de la planète, pour donner une impulsion à un changement radical de modèle socio-économique susceptible d'enrayer le désastre écologique – et humain qu'il entraîne –, préconise trois mesures concrètes, à l'opposé des paramètres régissant le système technocratique dominant :

– Croyants et non-croyants s'accordant sur le fait que la terre appartient à tous les hommes, remettre en cause le droit à la propriété privée

¹⁶ *AAs*, 71, 1979, p. 286-288.

¹⁷ *AAs*, 100, 9, 2008, p. 633-634.

¹⁸ *AAs*, 100, 9, 2008, p. 634-635.

dont profite un petit nombre seulement en brisant l'équilibre naturel de l'écosystème humain fondé sur l'égalité d'accès de tous aux moyens de leur survie¹⁹.

– Modifier le contenu du concept d'« écologie », en élargir la portée, non plus seulement environnementale, mais holistique, conception globale d'un nouveau modèle culturel incluant et rassemblant pensée politique, mode de vie et spiritualité²⁰.

– Opposer à la domination et à la pression des *lobbies* internationaux de l'économie et de la finance des instances internationales, à créer, dévolues à une gestion durable des sols, des sources d'énergie non polluantes et de l'eau, de sorte que soit mis un terme à la pollution des éléments terre / eau / air et à l'épuisement des ressources naturelles²¹.

Ainsi la papauté a appelé depuis Paul VI, de manière de plus en plus pressante à mesure de son accroissement, à une prise de responsabilité à la fois individuelle et collective pour traiter la question du réchauffement climatique.

Elle ne se trouve pas seule en tant que représentante d'une Église à accomplir cette tâche, comme le souligne le pape François au début de son encyclique en insistant sur l'apport de l'Église orthodoxe, par l'intermédiaire actuellement de son patriarche Bartholomée I^{er}, dans ce combat²². En effet, la tradition orthodoxe, illustrée par les Pères grecs de l'Église, et dans l'axe de laquelle se situe expressément Bartholomée I^{er}, accorde une importance fondamentale à la célébration de la création. Donc, de manière contemporaine, à sa préservation. Le patriarche œcuménique Dimitri I^{er} (1972-1991) et le pape Jean-Paul II se sont rendu visite officiellement à deux reprises. En novembre 1979 le pape Jean-Paul II a rencontré, à l'occasion de son voyage en Turquie, le patriarche Dimitri I^{er} à Istanbul²³. À son tour le patriarche Dimitri I^{er} s'est rendu au Vatican en décembre 1987, et cette rencontre a donné lieu à une déclaration commune²⁴ célébrant en particulier la communion d'objectifs entre les Églises catholique et orthodoxe, et invitant les fidèles de toutes religions ainsi que, plus largement, « tous les hommes de bonne volonté », à collaborer avec elles pour instaurer justice et paix au sein de l'humanité. Si cette déclaration effleure seulement la

¹⁹ *Laudato Si'*, § 93.

²⁰ *Laudato Si'*, § 111.

²¹ *Laudato Si'*, § 164.

²² *Laudato Si'*, § 7-9.

²³ *AAs*, 71, 1979, p. 1589-1590.

²⁴ *AAs*, 80, 1988, p. 252-255.

question du désastre environnemental (« la dignité de l'homme ... mise en question ... par la peur qu'engendre l'existence de moyens de nuire gravement à l'intégrité de la création »), en revanche elle est d'importance non seulement dans l'affirmation de la fraternité entre orthodoxes et catholiques, mais dans l'expression forte d'un désir de rassemblement de toutes les forces vives, des croyants et des non-croyants, pour restaurer le respect de la dignité de l'homme, partie intégrante de la création.

Le patriarche Dimitri I^{er}, prenant à cœur la question écologique, propose officiellement, de son siège œcuménique à Istanbul, le 1^{er} septembre 1989, que la date du 1^{er} septembre, point de départ de l'année liturgique orthodoxe (correspondant après les récoltes de l'année à un nouveau cycle de la création qui se met en place, une mort apparente qui sera suivie d'une renaissance) soit désormais une « journée de la protection de l'environnement naturel », au cours de laquelle la communauté chrétienne consacrerait ses prières – actions de grâces et prières propitiatoires en faveur de la création – à Dieu en tant que créateur du monde sensible²⁵. Entre l'appel de Paul VI en 1970 et cette proposition émanant du patriarcat presque vingt ans se sont écoulés au cours desquels l'état de la planète s'est considérablement dégradé. Il amène le patriarche Dimitri I^{er} à parler d'« autodestruction apocalyptique » par l'homme s'il persiste dans son orgueil démesuré à saccager la nature. Comme corollaire de la mise en place d'une journée de prières, le patriarche Dimitri exhorte donc, d'une part dans la société civile au niveau individuel à une prise de conscience et de responsabilité en chaîne à l'instigation des chrétiens, d'autre part au niveau collectif, étatique, à des décisions concrètes et efficaces prises par les hommes politiques.

Le patriarche Bartholomée I^{er}, successeur de Dimitri I^{er}, dans la continuité de l'action menée par son prédécesseur, œuvre pour la sauvegarde de l'environnement, en collaboration avec le Vatican. À l'aube du troisième millénaire, en juin 2002, le pape Jean-Paul II et le patriarche œcuménique Bartholomée I^{er} signent une déclaration commune dite « déclaration de Venise » qui clôt le II^e Congrès écologique organisé par le patriarcat œcuménique sur le devenir des mers et des océans : « La mer Adriatique : une mer en danger – Unité d'intentions ». Le contenu de la déclaration²⁶ est explicite. Une conversion intérieure de l'individu, c'est-à-dire l'abandon volontaire des paramètres actuels de fonctionnement de

²⁵ Le texte en traduction française de ce message patriarcal se trouve reproduit dans la brochure *Temps pour la Création de Dieu* publiée par la *Conférence des Églises Européennes*, Genève, 2006, p. 8-11.

²⁶ *AAs*, 94, 2002, p. 656-659.

la société de consommation, qui équivaut à une transformation radicale de mentalité et de mode de vie, est la condition *sine qua non* de lutte efficace contre l'aggravation du désastre environnemental et du désastre humain qu'il génère. À cette « conversion » est donc liée étroitement la prise de conscience du respect dû tant à la nature et aux créatures dans leur ensemble qu'à tout être humain.

Comment être amené à cette conversion ? En portant un regard lucide sur le comportement « ubristique » de l'homme contemporain, dont l'intelligence n'a pas su percevoir l'harmonie originelle du monde et par conséquent ne l'a pas empêché de laisser libre cours à son égocentrisme dominateur, qui l'entraîne à devenir destructeur du système environnemental. La lucidité consiste également à peser les conséquences de ce comportement sur le futur : il grève lourdement l'avenir des jeunes générations, alors qu'il incomberait à leurs aînés de leur préparer un monde meilleur. Trois principes concrets en particulier sont à mettre en œuvre pour modifier la trajectoire suivie jusqu'à présent. Si technologie et science sans conscience ont abouti au désastre actuel, leur évolution en revanche peut être positive désormais, réparatrice, à condition qu'elles soient strictement encadrées et contrôlées dans une perspective humaniste. En ce qui concerne la question socio-économique, d'une part le partage équitable des richesses en corrélation étroite avec l'idée d'appartenance de la création à tous les hommes implique qu'on consente à assouplir le droit de propriété lorsqu'il y fait obstacle, d'autre part un esprit de justice doit présider à l'exigence de contribution de chacun, individu ou collectivité, à l'effort commun qu'il est naturel de reporter sur les pays les plus riches.

Une attitude constructive, à adopter immédiatement et d'un commun accord, peut encore inverser la tendance et réparer les dégâts de tous ordres commis par l'homme sur sa planète. Le message du pape Jean-Paul II et du patriarche Bartholomée I^{er}, en ce début de millénaire, est porteur d'espoir.

On notera que par son insertion dans une réflexion d'ordre théologique, la crise « écologique » est ici en quelque sorte dépassée, dominée par cette réflexion. Il s'agit pour le pape comme pour le patriarche de bien plus qu'un grave problème d'actualité. Car cette crise, dans une perspective chrétienne, se trouve explicitement intégrée dans l'histoire religieuse de l'humanité. Une nouvelle étape y a été franchie, vecteur de modification sur le plan dogmatique : au péché originel s'ajoute à présent le péché de l'homme contre la création. Mais, à la différence d'Adam et Ève, l'homme a à l'heure actuelle à sa disposition les moyens de remédier à ce dernier péché. S'il le décide, il peut réparer, voire effacer les souffrances imposées par sa démesure à la création. Au-delà des actions concrètes proposées,

le message du pape Jean-Paul II et du patriarche Bartholomée I^{er} est dans l'absolu porteur de cet espoir transcendant.

Le caractère fructueux de la collaboration entre les Églises romaine et orthodoxe s'exprime aussi par la décision du pape François, annoncée au Vatican le 6 août 2015, d'instituer, comme l'avait fait en 1989 le patriarche Dimitri I^{er} pour les orthodoxes, le 1^{er} septembre « Journée mondiale de prière pour la sauvegarde de la création ». Le pape François situe très explicitement cette décision dans le cadre de la convergence avec le patriarche Bartholomée I^{er} d'analyse de la situation actuelle et des réponses à y apporter. La mention du « péché contre la création » faite dans la présentation au Vatican de sa décision²⁷ est à mettre en relation avec les § 7-9 du *Laudato Si'*, où le pape rappelle que l'on doit l'identification et la formulation de ce concept à Bartholomée I^{er}. En effet dès 2002, dans la « Déclaration de Venise », ce concept est mentionné et intégré comme un apport dogmatique nouveau dans la réflexion théologique dégagée à partir du constat de l'évolution climatique.

À deux reprises, dans sa lettre d'annonce du 6 août 2015, le pape François fait référence au travail entrepris par le COE (*Conseil Œcuménique des Églises*) pour la sensibilisation des chrétiens à la question du réchauffement climatique et pour la recherche de moyens d'action afin d'y remédier. Le COE²⁸, créé à Amsterdam en 1948, rassemblant à l'heure actuelle au niveau international trois cent cinquante Églises appartenant à la plupart des traditions confessionnelles chrétiennes (Églises protestantes, anglicanes, orthodoxes, catholiques non romaines) joue un rôle fédérateur d'importance au sein de la chrétienté, et a pris tôt des initiatives pour la défense de la planète étroitement reliée au respect sous toutes ses formes de la dignité de ceux qui y vivent. Au cours de sa sixième assemblée, à Vancouver, en juillet-août 1983, il a mis en place un programme intitulé « Justice, Paix et Sauvegarde de la Création » qu'il réalise progressivement. En tant que lanceur d'alertes et diffuseur d'informations transmises par son réseau international d'Églises membres œuvrant sur le terrain, observatrices en direct de l'aggravation des dégâts climatiques, il est à même de contribuer à un niveau local ou plus largement étatique à choisir les solutions les mieux adaptées au milieu environnemental et humain touché. En outre organe d'une réflexion d'ordre moral menée en commun par groupes de travail en Comité restreint ou au cours des rassemblements internationaux que sont

²⁷ *AAS*, 107, 9, 2015, Lettre du pape François pour l'institution de la « Journée mondiale de prière pour la sauvegarde de la Création », p. 972-973.

²⁸ Voir site www.protestants.org/index.php.

ses assemblées, par sa représentativité il peut peser en les infléchissant sur des décisions politiques et/ou économiques difficilement acceptables sur le plan social.

L'Église catholique romaine n'est pas membre du COE. En revanche, depuis 1966, grâce à l'ouverture permise par le concile Vatican II (1962-1965) au traitement des questions d'actualité, elle collabore régulièrement avec le COE. Le rappel du travail accompli par le COE pour la sauvegarde de la Création dans la lettre d'annonce du pape François instituant la Journée mondiale de prières du 1^{er} septembre témoigne des liens tissés par l'intermédiaire du *Conseil œcuménique des Églises* entre le Vatican et presque l'ensemble des Églises chrétiennes. La convergence d'objectifs des Églises chrétiennes, fédérées et décidées à œuvrer en synergie pour sauver leur habitat commun, la terre, en même temps que toute la vie qu'elle porte, éclaire d'un jour nouveau le concept d'« œcuménisme », qui prend ici son sens plein : l'union des chrétiens sur l'ensemble du globe terrestre, grâce à un réseau au maillage serré et organisé.

Des structures parallèles au COE dans leur fonctionnement et leurs objectifs ont aussi été mises en place, à une échelle géographique plus réduite. Par exemple la *Conférence des Églises européennes* (KEK / CEC²⁹) regroupant 114 Églises orthodoxes, protestantes, anglicanes, catholiques non romaines, et le *Conseil des Conférences épiscopales d'Europe* (CCEE : 33 Conférences épiscopales catholiques³⁰) ont officialisé leur collaboration par la signature d'une charte en 2001. Ainsi CEC et CCEE organisent conjointement des rassemblements œcuméniques européens. Le troisième de ces rassemblements, à Sibiu, en Roumanie, en septembre 2007, dans la dernière recommandation de son « message conclusif » propose de consacrer la période du 1^{er} septembre au 4 octobre (date symbolique : fête de Saint François d'Assise) à une série de prières « pour la protection de la création et la promotion de styles de vie durables »³¹. Cette initiative se situe dans le prolongement de l'instauration par le patriarche œcuménique Dimitri 1^{er} en 1989, pour les orthodoxes, de la journée du 1^{er} septembre comme journée de prières pour la création, et répond en le précisant à un appel lancé par le Réseau européen chrétien pour l'Environnement (ECEN)³². Né en 1998 d'une volonté commune de la CEC et du CCEE de créer une structure

²⁹ Site : www.ceceurope.org/.

³⁰ Site : www.ccee.eu/.

³¹ Le texte officiel de ce « message conclusif » se trouve reproduit sur le site de l'Église mariavite de France : www.mariavite.fr/index.php/fr/ocumenisme/la-kek/58-kek-3eme-rassemblement-ocumenique-europeen-sibiu-roumanic.

³² Site : www.ecen.org

exclusivement consacrée à la lutte contre le réchauffement climatique, il a pour objectifs le partage de données et la coordination des actions entreprises par un réseau aussi large que possible de membres des Églises chrétiennes. Menant en même temps une réflexion d'ordre théologique sur la Création, il propose en 1999 d'instaurer désormais dans le courant de l'année un « Temps pour la création de Dieu », du 1^{er} septembre au second dimanche d'octobre³³. Cette proposition de l'ECEN a en 1999 un caractère de nouveauté, dans la mesure où elle intègre dans la série des célébrations officielles annuelles centrées sur le contenu du *Nouveau Testament* une réflexion sur le contenu primordial de l'*Ancien Testament*, point de départ de la Bible, la *Genèse*. Elle se justifie par les dégâts commis par l'homme contemporain sur la création, phénomène nouveau dans l'histoire de l'humanité. Le choix d'une période large (plus d'un mois) permet sur toute la surface du globe terrestre d'y inclure aussi les célébrations locales dépendant étroitement d'une implantation géographique et d'une histoire spécifiques. Le « Temps pour la création » – si l'on veut commenter sa prochaine instauration – peut contribuer à ramener l'homme à l'humilité, dans le sens étymologique du terme : dans la *Genèse* l'homme est à l'origine tiré de, fait de l'*humus*³⁴. En outre, le livre de la *Genèse* étant commun aux trois monothéismes, un « Temps pour la Création » qui s'y réfère précisément peut par là-même inviter concrètement à une célébration en commun de la Création et inciter à une convergence des actions pour la sauver.

Dès le début des années 1980, le rassemblement des forces vives de la communauté chrétienne au niveau international a donc commencé à se constituer pour sauver la planète et les populations en péril. Il a contribué à renforcer, par ce combat difficile, les liens préexistants entre les diverses Églises, et à développer le réseau œcuménique déjà en place par le ralliement à ce combat de nouvelles Églises. Le réchauffement climatique a servi l'essor de l'œcuménisme chrétien.

Mais aussi, au-delà de cet essor, des liens se sont noués à un niveau international entre les représentants des trois monothéismes, juifs, chrétiens et musulmans. Conscients d'une part de l'importance vitale de l'enjeu sur le plan matériel et de la nécessaire réunion de leurs forces pour réussir, d'autre part, sur le plan théologique, de leur reconnaissance commune du même texte sacré, la *Genèse*, comme témoignage de l'origine du monde

³³ Texte en français de l'appel accessible sur le site www.oeku.ch/de/documents/tempspourlacreation-ecen-frz.

³⁴ *Humus* : « terre », en latin.

sensible, et par conséquent conscients de l'identité de leur action à mener, sauver la création en tant qu'œuvre de Dieu, ils ont ensemble créé en fin juillet 2011 dans une ville symbolique, Jérusalem, le Centre inter-religieux pour le développement durable, l'ICSD (*Interfaith Center for Sustainable Development*). Son rôle est double. Pédagogique : il consiste ici en un travail de fond dans la formation des actuels et futurs ministres de la foi, en lui donnant une dimension supplémentaire par l'insertion dans le cursus habituel d'un champ d'étude nouveau ouvrant la religion à l'écologie, concept récent dans l'histoire de l'humanité. Il s'agit de l'application des données théologiques de la création (en particulier le rôle que l'homme doit y jouer) à la situation écologique actuelle, ce qui va amener à identifier les dysfonctionnements contemporains et à y remédier. Les ministres de la foi sont à même ensuite de transmettre à leurs fidèles le contenu novateur de cette « écologie religieuse ». Parallèlement, l'ICSD fonctionne comme un organe de dénonciation des dysfonctionnements à l'origine du réchauffement climatique (qui aboutissent à l'injustice climatique), et comme organe d'une diffusion aussi large que possible du fruit de sa réflexion et des solutions communes proposées par les représentants des trois religions œuvrant de concert sur les plans à la fois social et environnemental. Ainsi l'ICSD, par l'intermédiaire d'une délégation inter-religieuse à laquelle il a convié à se joindre représentants de l'hindouisme et du bouddhisme, a participé dès fin 2011 à Durban, en Afrique du Sud, à la grande Conférence internationale sur le climat (dite ici COP 17 : 17^e « *Conference of Parties* ») qui depuis 1992 se réunit chaque année dans tel ou tel pays pour suivre et/ou décider de l'action de ses 196 membres, pays et Union européenne, engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique.

L'année 2015, qui s'avère une année-charnière dans la lutte contre le réchauffement climatique, a permis de mettre en évidence la reconnaissance désormais par le monde politique et la société civile du poids des structures religieuses et interreligieuses dans le traitement de la question climatique.

Les deux chefs de file des Églises catholique et orthodoxe ouvrent alternativement le champ à une réflexion, voire à une action concertée entre religion et politique. Ils ratifient par leur présence et/ou leurs interventions publiques certains choix opérés par des hommes politiques, ou bien poussent à les modifier.

Aux § 166 et 169-170 de l'encyclique *Laudato Si'*, le pape François regrette que jusque-là les structures de réflexion, d'échanges et de décisions au niveau international mises en place par les pouvoirs politiques n'aient généré aucun accord susceptible de faire évoluer favorablement la situation

sur l'ensemble de la planète. Pire même, les décisions d'ordre économique prises sans esprit de justice sous couvert d'« écologie » par des pays riches, pollueurs, contribuent à aggraver la situation des pays pauvres, principales victimes pourtant de la pollution. Par conséquent, dans les paragraphes qui suivent (173-175), le pape appelle de manière pressante à la création d'instances transnationales qui seules seraient à même de traiter objectivement et de manière éthique, donc efficacement, les désastres de tous ordres produits par le réchauffement climatique. Deux mois après cette publication, le 21 juillet 2015, se tient à Paris, au siège du Conseil économique, social et environnemental, haut lieu de la République française laïque, le premier « Sommet des consciences » pour le climat, sommet international organisé à l'initiative de membres de la société civile et faisant intervenir une quarantaine de dignitaires de toutes les grandes religions et spiritualités, de spécialistes de philosophie morale, de représentants d'ONG, de fondations privées et, fait marquant, de populations locales en péril, avec la participation de personnalités du monde politique dont le chef d'état français. L'intitulé du sommet et l'identité de ses intervenants dégagent clairement sa spécificité : Sommet « des consciences », il est centré sur une approche moins technique, surtout humaine, des dégâts climatiques. L'accent y est ainsi mis en particulier sur la souffrance des populations les plus touchées et sur la responsabilité de chaque adulte en ce qui concerne le futur qu'il prépare aux jeunes générations.

Ce sommet ne vise pas à se transformer en instance décisionnelle, mais à sensibiliser l'opinion publique et à inciter par avance les participants représentants d'États à la COP 21 qui se déroulera à Paris en fin de la même année à adopter et ensuite mettre en œuvre en tant que décideurs politiques, comme le pape François y a appelé de manière pressante dans l'encyclique *Laudato Si'*, des mesures d'envergure et d'une incontestable équité. La forte présence des dignitaires religieux à ce sommet témoigne à la fois de l'importance qu'on leur reconnaît en tant qu'autorités morales et de leur représentativité en tant qu'autorités religieuses à même de mobiliser au niveau planétaire leurs centaines de millions de fidèles.

Par le « Sommet des consciences » la France est particulièrement impliquée dans le rassemblement unitaire international d'instances religieuses représentant la quasi-totalité des croyances et, au-delà de leur diversité, partageant la même conception d'une Création à valeur sacrée. À l'échelon national, en France, avant la tenue du « Sommet des consciences »,

la CRCF (*Conférence des Responsables de Culte en France*)³⁵ montrait officiellement la cohésion des forces des responsables bouddhistes, juifs, chrétiens et musulmans, par une déclaration commune le 1^{er} juillet 2015, à Paris, à l'Élysée, en préambule de la COP 21³⁶. Dans cette déclaration, les responsables de culte s'engagent à sensibiliser les membres de leurs communautés respectives à la protection de l'environnement en les incitant à la modification des paramètres de leur mode de vie, et à faire œuvre éducative dans le domaine de l'« écologie religieuse » en précisant le lien entre les données théologiques ou spirituelles de la création, la situation actuelle et le rôle que l'homme doit y jouer dans le respect des principes liés à ses convictions.

Le « Sommet des consciences » pour le climat a œuvré pour la convergence des forces, réunies dans l'intérêt général vital, des représentants des domaines religieux, politique, et de la société civile. C'est une étape importante franchie dans l'efficacité des réponses apportées à la grave question du changement climatique.

Dans son discours³⁷ prononcé au début de la session introductive du « Sommet des consciences », le patriarche œcuménique Bartholomée I^{er} rappelle d'abord en quelques mots la nature et l'importance de « l'appel de Manille ». Lancé conjointement en fin février 2015 par les présidents des Républiques française et philippine à la suite d'un épisode de déchaînement climatique survenu aux Philippines en décembre 2014, cet appel constitue en effet, avant même le « Sommet des consciences », un prélude à la COP 21 de fin 2015. Comme la COP 21 mais à bien moindre échelle, l'appel de Manille a pour origine une décision d'instances étatiques. À partir d'un cas frappant, les Philippines, les hommes politiques, s'étant déplacés sur le terrain et montrant par l'intermédiaire des médias les images de désolation environnementale et humaine, espèrent faire prendre conscience de la réalité et par là-même de l'urgence des décisions à adopter, la responsabilité de chacun, citoyens, collectivités, devant s'engager à tous niveaux, par des aides financières et technologiques en particulier³⁸. La présence du patriarche œcuménique à Manille aux côtés des deux présidents conforte

³⁵ Fondée en fin novembre 2010, la CRCF a pour objet l'approfondissement de la connaissance par ses membres de l'ensemble des cultes qu'elle représente, pour finalité de contribuer ainsi à la cohésion de la société française grâce au principe de laïcité qui, respectant tous les cultes et les plaçant sur un pied d'égalité, leur permet ici de s'unir et de faire entendre une voix commune.

³⁶ Déclaration accessible à l'adresse : lacrf.fr/upload/20150701-declarationCRCF.pdf.

³⁷ Le texte de ce discours est accessible sur le site de l'Église orthodoxe russe : www.ecliserusse.eu/.../visite-du-Patriarche-Oecumenique-de-Constantinople.

³⁸ Le texte de l'« Appel de Manille » est accessible à l'adresse officielle <https://www.diplomatique.gouv.fr/climat/article/dereglement-climatique-appel-de-manille>.

le caractère à la fois social et moral de l'appel, qui exhorte à faire cesser l'injustice climatique consécutive à une dégradation de l'environnement dont sont responsables les pays riches mais subie surtout par des populations déjà déshéritées et sans moyen d'y remédier elles-mêmes.

La synergie de la réflexion et, ici, de l'action des pouvoirs religieux et politique a trouvé une impulsion à Manille.

Dans le prolongement du « Sommet des consciences », croyants et leurs représentants préparent activement leur participation à la COP 21, où leurs délégations, épaulées dans leur argumentation par des ONG d'aide au développement, vont en particulier défendre les droits des populations les plus touchées par le réchauffement climatique, présentes elles aussi par leurs représentants, témoins directs de la réalité et de l'ampleur des ravages qu'elles subissent.

Le déroulement de la COP 21 est en quelque sorte encadré par des interventions publiques faites ou organisées par des instances religieuses. Précédant l'ouverture de la COP, une déclaration commune, le 20 octobre 2015, de caractère inter-religieux et international, signée par 157 responsables bouddhistes, hindouistes, juifs, chrétiens et musulmans, insiste sur l'importance décisive de cette COP 21 par rapport aux COP des deux décennies précédentes, car « Pour la première fois ... un accord global et inclusif sur la justice climatique et la protection du climat – soutenu par toutes les nations du monde – peut être conclu »³⁹. On peut ajouter à ces termes du début de la déclaration que si l'accord est « soutenu par toutes les nations du monde », il l'est aussi par (presque) toutes les religions du monde. Le principe d'une déclaration commune inter-religieuse précédant un Sommet mondial pour le climat n'est pas nouveau. Le 21 septembre 2014, au cours du sommet interreligieux de New-York, des responsables juifs, chrétiens, musulmans, bouddhistes et hindouistes lancent un appel aux dirigeants des États-parties en vue de la COP 20 qui se tiendra en fin d'année 2014 au Pérou, à Lima. La déclaration inter-religieuse de 2015 relaie cet appel et l'amplifie, compte tenu de l'importance déterminante de la COP 21 pour l'avenir de la planète : la COP 20 préparait les négociations dans la perspective d'un accord en 2015, il incombait à la COP 21 de faire aboutir à un accord ces négociations. Pour la COP 21, outre la déclaration inter-religieuse, des pétitions regroupant de par le monde la signature de presque deux millions (1.833.973) de fidèles, remises au chef de l'État français le 10 décembre 2015, soit deux jours avant l'adoption formelle de

³⁹ « Déclaration des responsables religieux et spirituels pour la COP 21 », accessible à l'adresse <https://caritasclimat.fr/2015/10/declaration-des-responsables-religieux-et-spirituels-pour-la-cop21>.

l'accord par les parties en présence, sont destinées à pousser les représentants des États à consentir à cette adoption. Le poids des religions rassemblées dans l'expression d'une volonté unique a certainement contribué à un déroulement positif des négociations et à leur issue favorable, en particulier en ce qui concerne les décisions de « justice climatique ».

Un an plus tard, le 25 novembre 2016, le comité exécutif du COE (*Conseil Œcuménique des Églises*) publie, à l'issue de l'une de ses deux réunions annuelles qui s'est alors tenue en Chine, une déclaration dans laquelle il insiste en particulier sur deux points essentiels de son programme de travail : l'« intensification de la coopération inter-religieuse pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris », ainsi que le développement concomitant du « Réseau œcuménique de l'eau » et de la campagne « Alimentation pour la vie », qui concourent à assurer la survie des populations en péril. Ce que souligne donc ici le COE, c'est l'action engagée sur le terrain par les Églises chrétiennes, ciblée, directement utile, voire salvatrice, dans la lutte contre les effets du réchauffement climatique⁴⁰. De son côté, le « Mouvement catholique mondial pour le climat » s'engage en particulier concrètement, dans le sillage du *Laudato Si'*, en amont, dans la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre en cessant d'investir dans les énergies fossiles. A la mi-2019, plus de 1.100 structures catholiques, au niveau international, sont concernées par ce retrait. Le mouvement va en s'amplifiant toujours, ce qui représente des sommes colossales désinvesties des grands groupes d'exploitation du pétrole, du charbon et du gaz naturel⁴¹.

Le pape François, au cours de l'année 2019, commence à mettre en œuvre un projet d'avenir évoqué dans le *Laudato Si'* (§ 209-210 et 213) : une refonte du système éducatif, mais à un niveau mondial. Ce projet se précise dans le cadre d'une réflexion aboutissant à une déclaration inter-religieuse historique cosignée aux Émirats arabes unis, à Abu Dabi, le 4 février 2019, par le pape François au nom de l'Église catholique et par le Grand Imam d'Al Azhar, Ahmad Al-Tayeb, intitulée « Document sur la fraternité humaine pour la paix mondiale et la coexistence commune »⁴². La formulation des objectifs et des retombées espérées du projet est donc le fruit de la collaboration entre les deux instances religieuses. Puis, le 12

⁴⁰ La déclaration est à lire sur le site www.oikoumene.org/fr/resources/documents/executive-committee/statement-on-climate-justice.

⁴¹ Chiffres des montants globaux de désinvestissement et identité des structures catholiques concernées par cette action sont présentés à l'adresse <https://gofossilfree.org/divestment/commitments/>.

⁴² Déclaration à lire sur le site w2.vatican.va/content/francesco/fr/travels/2019/outside/documents/papa-francesco_20190204_documento-fratellanza-umana.html.

Septembre 2019, le pape, du Vatican, publie un message⁴³ dans lequel il invite le 14 mai 2020 à Rome, au Vatican, symboliquement dans la salle Paul VI, tous ceux, responsables officiels ou non, croyants ou non, qui se sentent, ou bien se trouvent professionnellement, concernés par l'élaboration d'un nouveau modèle de système éducatif, à être présents pour y travailler en commun, en même temps que tous les jeunes – au cœur d'un tel projet, inédit – qui auront répondu à cette invitation. Le pacte éducatif qui doit prendre corps, destiné à préparer un monde meilleur, s'inscrit dans un programme fondé sur des principes-clés. Le premier d'entre eux réside dans l'exercice de la fraternité, indispensable pour le bon fonctionnement de l'ensemble de la collectivité éducatrice. Le second principe est le choix du type d'éducation dispensée aux jeunes : une formation holistique qui fasse d'eux des individus au sens étymologique du terme - c'est-à-dire des unités dont tous les composants se réunissent en un tout cohérent et solide -, et les amène d'une part à établir un lien productif entre connaissances et leur application dans la réalité, d'autre part à être en harmonie avec leur environnement humain, quel qu'il soit, et leur environnement écologique. En fait, il s'agit ici de respect de ses semblables et, plus largement, de la création. À l'heure où d'aucuns prônent la fin de l'humanisme et le passage à l'ère du transhumanisme, le pape François projette de faire émerger par un nouveau système éducatif « un nouvel humanisme ». Or on peut constater qu'une partie de la jeunesse mondiale est à l'heure actuelle à la recherche de valeurs autres que celles du matérialisme ambiant et commence à prendre publiquement vigoureusement position contre le modèle de société qui lui est imposé. En témoigne, entre autres manifestations de sa prise de conscience, le 24 mai 2019, date anniversaire de la publication du *Laudato Si'*, sa seconde grève internationale, rassemblant des jeunes croyants et non-croyants, destinée à pousser les décideurs politiques de la planète à mettre véritablement en œuvre les mesures ratifiées par les États à la suite de la COP 21. Altruiste, cette jeunesse s'insurge contre l'injustice climatique qui fait tant de victimes en même temps qu'elle s'interroge sur son propre avenir⁴⁴.

Le réchauffement climatique a-t-il réussi ce que l'histoire n'avait pas tout à fait accompli : rassembler, comme ce fut le cas trois millénaires auparavant, aux tout débuts du christianisme, les chrétiens en un seul

⁴³ À lire sur le site w2.vatican.va/content/francesco/fr/messages/pont-messages/2019/documents/papa-francesco_20190912_messaggio-patto-educativo.html.

⁴⁴ En ce qui concerne ce mouvement actuel de la jeunesse, consulter le site www.novethic.fr/actualite/environnement/climat/isr-rsc/climat-tous-en-greve-le-24-mai-pour-exiger-notre-droit-a-un-futur-147290.html.

corps, une entité soudée à présent pour résister à des formes et des forces d'oppression dont la brutalité met la vie en péril ? Cependant il ne s'agit plus maintenant pour les chrétiens de sauver leur communauté, mais de contribuer à la survie de l'humanité ainsi qu'à celle du vivant sur l'ensemble de la planète. Ils s'y emploient activement, en s'unissant dans cette lutte difficile avec des femmes et des hommes de religion différente, reliés par l'approche de la Création qu'ils partagent.

La pandémie de coronavirus a brutalement bouleversé dès le début de l'année 2020 les paramètres qui régissaient nos vies individuelles et imposé de nouveaux impératifs pour l'organisation de la vie collective. Le basculement d'une crise à l'autre, c'est-à-dire de la remise en question vigoureuse d'un modèle de société générateur en tout ou partie du réchauffement climatique à une crise sanitaire mondiale et gravissime, apparaît nettement, et symboliquement, dans le changement de destination, appelé par l'actualité, de la journée du 14 mai 2020. Elle fut non pas dévolue à la mise en place du Pacte éducatif, mais consacrée comme journée mondiale inter-religieuse de prière et de jeûne en relation avec la pandémie de COVID-19, à l'invitation du *Haut Comité pour la Fraternité humaine* (*Higher Committee for Human Fraternity*⁴⁵). Le lien en fait est à saisir entre ces deux initiatives : le document du 4 février 2019 dans lequel est abordée la question d'un nouveau modèle éducatif à élaborer a pour finalité la mise en œuvre concrète du principe de fraternité sur toute la planète par l'union des forces des croyants dans le but ultime de soulager la misère sous ses multiples formes et de construire la paix entre les peuples. Dans le prolongement donc de ce document a été créé le 20 août 2019 le *Haut Comité pour la Fraternité Humaine*, dont la première réunion s'est tenue au Vatican le mois suivant à la date symbolique du 11 septembre 2019. Une semaine plus tard le Haut Comité s'adjoignait un influent représentant du judaïsme, aux États-Unis, le grand rabbin Bruce Lustig, en fédérant ainsi dans une action commune répondant aux objectifs du *Document sur la Fraternité* les forces des trois monothéismes. Le grand rabbin lui-même de son côté avait, à la suite des attentats du 11 septembre 2001, été à l'origine, aux États-Unis, d'initiatives en synergie des trois monothéismes pour promouvoir la paix entre les religions face au déchaînement aveugle d'une violence perpétrée par détournement de la religion.

⁴⁵ Site : www.forhumanfraternity.org.

Dans sa dernière encyclique, *Fratelli tutti* (3 octobre 2020)⁴⁶, qui célèbre les valeurs d'altruisme et de respect de son semblable, quel qu'il soit, comme fondatrices de la société à naître, le pape François clôt le huitième et dernier chapitre, « Les religions au service de la fraternité dans le monde », en prônant « la liberté religieuse pour les croyants de toutes les religions » dans la perspective d'« un bon accord entre cultures et religions différentes » dont l'aboutissement sera « une cohabitation sereine, ordonnée et pacifique » (§ 279). L'appel final de l'encyclique se situe explicitement dans l'axe du *Document sur la Fraternité* du 4 février 2019 en particulier par la reprise textuelle (§ 285) des termes de son appel liminaire et par la même insistance dans les deux textes⁴⁷ sur la condamnation de la violence et du meurtre perpétrés au nom de la religion.

Quelques jours après la publication de l'encyclique, le 15 octobre 2020, au cours de la rencontre intitulée « Pacte mondial sur l'éducation. Ensemble pour regarder au-delà » à l'Université pontificale du Latran à Rome, le pape François en visioconférence⁴⁸ présente son projet de « Pacte éducatif mondial ». L'objectif d'ensemble de ce modèle éducatif innovateur est de former « des personnes disposées à se mettre au service de la communauté » et de tisser des liens de réelle fraternité dans une société où règneraient paix et justice. Il s'agit donc d'une vision humaniste de la formation et non plus utilitariste et ce faisant par trop réductrice. Le principe de fonctionnement adopté pour cette formation humaniste est l'échange, la communication entre éducateur et éduqué. Le rapport de domination s'en trouve par conséquent absent.

Au changement de nature de la formation projetée par le pape François correspond un changement du public de ses récepteurs. Puisque le modèle éducatif est « global », il implique que tous les enfants sans exclusion, sans discrimination ni de sexe ni d'appartenance sociale ni de caractéristiques comportementales, en soient bénéficiaires. À cet élargissement total du public des « éduqués » correspond un pareil élargissement du concept d'« éducateur ». Sachant que la famille joue d'abord un rôle primordial, toutes les composantes de la société prennent part à la formation des jeunes, l'ensemble des champs d'intervention qu'elles représentent contribuant à une formation aux multiples facettes, ancrée dans la réalité.

⁴⁶ Encyclique à lire sur le site www.vatican.va/content/francesco/ft/encyclicals/documents/papa-francesco_20201003_enciclica-fratelli-tutti.html.

⁴⁷ *Document sur la fraternité*, § 21 ; encyclique, § 283 et début du § 285.

⁴⁸ Diffusion par *Vatican Media* de cette intervention papale sur *Youtube*.

Le concept d'« éducation » dans ce système novateur intègre une approche de l'éduqué toujours valorisante et respectueuse de sa dignité. On s'efforce de l'amener à l'épanouissement de sa personnalité en ce qu'elle a de spécifique, et la formation dont il bénéficie concerne l'ensemble de l'individu dans son inaliénable unité, comme le pape François l'avait déjà précisé dans son message d'annonce du Pacte éducatif le 12 septembre 2019. En effet sont développées à la fois les qualités physiques – par le sport –, intellectuelles et humaines, les qualités de « cœur » incluant, puisque c'est le représentant de l'Église romaine qui s'exprime, la sensibilité à la spiritualité. La formation intellectuelle amène non pas à reproduire les schémas de fonctionnement des sociétés actuelles mais à s'en dégager en particulier dans les domaines économique et politique, économie et politique devant désormais être mises au service de la communauté humaine dans son ensemble, et au service de l'environnement.

Sur ce dernier point la continuité de la réflexion du pape François s'établit également de l'encyclique *Laudato Si'*, dans laquelle il dresse un constat alarmant du désastre environnemental, au « Pacte éducatif mondial » conçu comme l'un des outils de réparation et de réhabilitation du milieu naturel de l'homme.

Compte tenu du désarroi ressenti par bon nombre de jeunes face à la réalité présente et à leur avenir générateur d'inquiétude, compte tenu aussi de leur capacité de générosité⁴⁹ et de solidarité, il est fort probable que le projet de « Pacte éducatif mondial » fera écho, en tout ou partie, à leurs attentes.

⁴⁹ Capacité de générosité que souligne le pape François dans l'encyclique *Laudato Si'*, § 209, à propos de leur sensibilité au désastre environnemental et à ses conséquences sur l'être humain.

